VOIX D'ALARIC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 SEPTEMBRE 2021

Le 30 septembre 2021 à 20 H. 30, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège de l'Association au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

ETAIENT PRESENTS

- M. Daniel ARCAS, Président.
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire
- Mme Sylvette MONDON, Secrétaire Adjointe.
- Mme Monique DOUCET, Trésorière.
- Mme Aimée CHAXEL, Trésorière Adjointe
- M. Jean-Claude HARGOUS, Membre Actif.
- Mme Christiane BARRERE, Membre Actif.
- Mme Marie-Josephe MAJESTE, Membre Actif.
- Mme Françoise DARRIEUX, Membre Actif
- Mme LARRE Michèle, Membre Actif.
-

ABSENTS EXCUSES

- M. André DUPUY, Vice-Président.
- Mme Régine AMILLAT, Membre Actif.
- M. PLANTE Jean-Michel, Membre Actif.

Le Président constate que dix membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Conseil peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1) **Vie du groupe.**
2) **Point sur la Trésorerie.**
3) **Répertoire et Concerts.**
4) **Assemblée Générale.**
5) **Questions diverses.**

INTRODUCTION

Les dernières réunions de bureau au cours desquelles il a été débattu de la vie de la chorale et non des conditions sanitaires remontent au 8 janvier et au 11 février 2020. A l'époque, nous venions de fêter les 10 ans du groupe et nous avions plusieurs projets de concerts que nous avons dû tous abandonner (22 mars à Hiis, 28 mars à Peyrehorade, 24 avril à Lannemezan, 10 mai à Vic-Fezensac, 15 juillet à Cauterets, 21 juillet à Argelès et 13 septembre à Saint-Lary)

Depuis le 24 août, date de la reprise des répétitions, les mesures gouvernementales nous permettent de chanter à nouveau mais dans des conditions parfois contraignantes (surtout si nous respections à la lettre les règles relatives au chant choral) et en laissant de côté les membres qui n'ont pas leur pass sanitaire, ce que qui est compréhensible d'un côté mais qui nous désole à tous.

I – <u>VIE DU GROUPE</u> :

A ce jour, alors que certains ont fait savoir qu'ils ne pourraient être présents tant que le pass serait en vigueur, il est difficile de connaître les raisons pour lesquelles d'autres ne participent pas aux répétitions.

Michèle Fouriscot, Guylaine et Françoise Darrieux reprendront mardi prochain ; Christiane Barrère, Maïthé, Christine, Jeannot et Daniel n'ont pas leur pass. Concernant les autres, ils vont être contactés par téléphone pour savoir s'ils ont l'envie de continuer à faire partie de la chorale.

Lucie et Saphai ont intégré la chorale depuis fin août. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Prochainement, 2 ténors devraient nous rejoindre.

II – <u>POINT SUR LA TRESORERIE</u> :

Durant la coupure due à la pandémie, la trésorière a continué à payer des factures pour un montant de 957 € : achat d'un réfrigérateur, d'encre pour imprimante, assurance…

Actuellement, nous disposons d'un solde d'un peu plus de 9 000 €.

III – <u>REPERTOIRE ET CONCERTS</u> :

Les derniers chants que nous avons travaillés ou que nous sommes en train de travailler et qui n'ont jamais été interprétés en concert sont : le medley de variété française (Les Comédiens, Emmène-moi, Marie la Polonaise, Vivre pour le meilleur), A té Corsica et Tiritomba.

Jean-Claude pense qu'ils pourront être interprétés avant la fin de l'année lors d'un prochain concert. Il serait utile sans doute de se « refaire la main » avant les concerts de Noël. Contact a été pris avec Hiis où nous devrions nous produire le 28 novembre. Nous sommes en attente de confirmation.

Jean-Claude a harmonisé un pot pourri de chansons d'Edmond Duplan dont les partitions sont prêtes mais il ne sera entrepris qu'en janvier car il faudra prochainement s'intéresser au programme de concerts de Noël. En effet, nous avons déjà retenu l'église Sainte Thérèse pour le dimanche 19 décembre à 15 h et Jean-Claude souhaite que nous trouvions un autre lieu pour donner un concert le samedi 18.

IV – <u>ASSEMBLEE GENERALE</u> :

Statutairement, nous nous devons de tenir une AG chaque année civile. La situation sanitaire ne nous a pas permis de l'organiser en janvier comme cela était la coutume. Aussi, exceptionnellement, nous ferons une AG virtuelle par mail. Si quelqu'un souhaite intégrer le bureau, il suffit d'en informer Daniel au plus tard mardi 5 octobre. Ensuite, chacun recevra le bilan financier simplifié et la proposition de bureau pour laquelle il faudra voter par retour de courriel. Pas de bilan d'activité pour 2020 malheureusement.

V – <u>QUESTIONS DIVERSES</u> :

L'un des principes de notre chorale, c'est la convivialité ! De cette convivialité, nous avons été privés depuis des mois. Aussi, nous allons nous octroyer le droit de boire un verre après la répétition dès mardi prochain. Pour l'occasion, Marie-Jo a gentiment proposé de faire des crêpes.

□□□□□

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 H. 50

LE PRESIDENT, LA SECRETAIRE ,

<u>D. ARCAS</u> **<u>M-C LECLERC</u>**